

Le programme de 3^{ème}

<p style="text-align: center;">HISTOIRE : Le monde depuis 1914</p>	<p style="text-align: center;">GEOGRAPHIE : La France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui</p>	<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : La citoyenneté démocratique</p>
<p><u>Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)</u> 1. Civils et militaires dans la première guerre mondiale (1914-1918) 2. Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres 3. La deuxième guerre mondiale, une guerre d'anéantissement (1939-1945) 4. La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.</p> <p><u>Thème 2 : Le monde depuis 1945</u> 1. Indépendances et construction de nouveaux Etats 2. Un monde bipolaire au temps de la guerre froide 3. Affirmation et mise en œuvre du projet européen 4. Enjeux et conflits dans le monde après 1989</p> <p><u>Thème 3 : Françaises et Français dans une République repensée</u> 1. 1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie 2. La V^{ème} République : République gaullienne, alternances, cohabitations 3. Femmes et hommes dans la société des années 1950 à 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques</p>	<p><u>Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine</u> 1. Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée 2. Les espaces productifs et leurs évolutions 3. Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes,...) et leurs atouts</p> <p><u>Thème 2 : Pourquoi et comment aménager le territoire français ?</u> 1. Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires 2. Les territoires ultra-marins</p> <p><u>Thème 3 : La France et l'Union européenne</u> 1. L'UE, un nouveau territoire de référence et d'appartenance 2. La France et l'Europe dans le monde</p>	<p><u>Thème 1 : Etre citoyen</u> 1. Valeurs, principes et symboles de la République 2. Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne 3. Voter : un droit et un devoir civique</p> <p><u>Thème 2 : La France, un Etat démocratique</u> 1. La France, une démocratie 2. Les institutions de la V^{ème} République 3. La vie démocratique : partis politiques, syndicats, associations</p> <p><u>Thème 3 : La défense et la paix</u> 1. La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale 2. La défense nationale et l'action internationale de la France</p>

Refonder la République
(1944-1947)

I. Vers la IV^e République

**Nouveau chapitre :
écrire les titres sur
une nouvelle page.**



De 1940 à 1944...



Défilé allemand sur les
Champs-Élysées, juin 1940



Défilé de la 28th Infantry
Division US le 29 août 1944

**Rappel cours 2de guerre mondiale :
ne pas recopier sur le cahier**



Unifiées par Jean Moulin, qui regroupe les chefs de la résistance et des principaux partis et syndicats dans le Conseil national de la résistance (CNR) en mai 1943, placé sous l'autorité suprême du **général de Gaulle**, reconnu ainsi seul chef de toute la Résistance française.

De Gaulle sur les Champs-Élysées : le sacre populaire



De Gaulle sur les Champs-Élysées le 26 août 1944

De Gaulle sur les Champs-Élysées : le sacre populaire



La foule parisienne venue saluer de Gaulle, figure du sauveur

Le GPRF, émanation de la France combattante



André Malraux
(gaulliste)

Maurice
Thorez
(communiste)

Vincent
Auriol
(socialiste)

de Gaulle,
président
du GPRF

Edouard
Herriot
(radical)

De Gaulle et les membres du GPRF, le 21 novembre 1945

Refonder la République (1944-1947)

I. Vers la IV^e République

Août 1944 : mise en place du GPRF dirigé par de Gaulle, et qui représente la France résistante

A écrire



Le GPRF, émanation de la France combattante



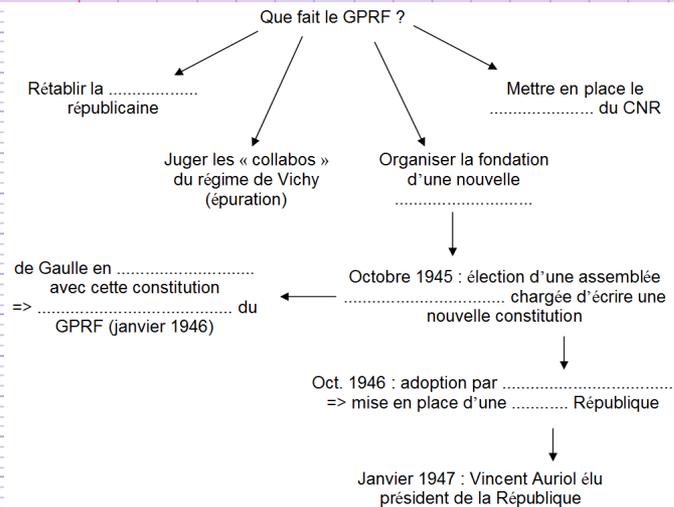
**Que va faire le GPRF une fois installé
au pouvoir en août 1944 ?**

De Gaulle et les membres du GPRF, le 21 novembre 1945

Refonder la République (1944-1947)

I. Vers la IV^e République

Août 1944 : mise en place du GPRF dirigé par de Gaulle, et qui représente la France résistante



Coller la fiche n°1, à compléter grâce aux diapos suivantes (11 à 18)

Le GPRF rétablit la légalité républicaine

- 5 JUIL 1944 - 9 AOUT 1944

4336
4954/00.

ORDONNANCE

relative au rétablissement de la légalité républicaine

ARTICLE 1er. - La forme du Gouvernement de la France est et demeure la République. En droit cella-ci n'a pas cessé d'exister.

Sur le rapport du Commissaire à la Justice,

Vu l'ordonnance du 3 Juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération nationale; ensemble l'ordonnance du 3 Juin 1944,

Vu l'avis exprimé par l'Assemblée Consultative à sa séance du 26 Juin 1944,

Le Comité Juridique entendu,

ORDONNE :

ARTICLE 1er. - La forme du Gouvernement de la France est et demeure la République. En droit cella-ci n'a pas cessé d'exister.

ARTICLE 2. - Sont en conséquence, nuls et nul effet tous les actes constitutionnels législatifs ou réglementaires, ainsi que les arrêtés pris pour leur exécution, sous quelque dénomination que ce soit, promulgués sur le territoire continental à partir du 16 Juin 1940 et jusqu'au rétablissement du Gouvernement Provisoire de la République Française.

Cette nullité doit être expressément constatée.



ARTICLE 3. - Est expressément constatée la nullité des actes suivants :

ARTICLE 2. - Sont en conséquence, nuls et nul effet tous les actes constitutionnels législatifs ou réglementaires, ainsi que les arrêtés pris pour leur exécution, sous quelque dénomination que ce soit, promulgués sur le territoire continental à partir du 16 Juin 1940 et jusqu'au rétablissement du Gouvernement Provisoire de la République Française.

Ordonnance du 15 Juillet 1940" pourront les faire mettre à exécution sans faire ajouter la formule exécutoire rétablie.

fon° 65 du 10-8-44 page 6 88

Ordonnance du 9 août 1944
rétablissant la légalité
républicaine

L'épuration : juger et condamner le régime de Vichy



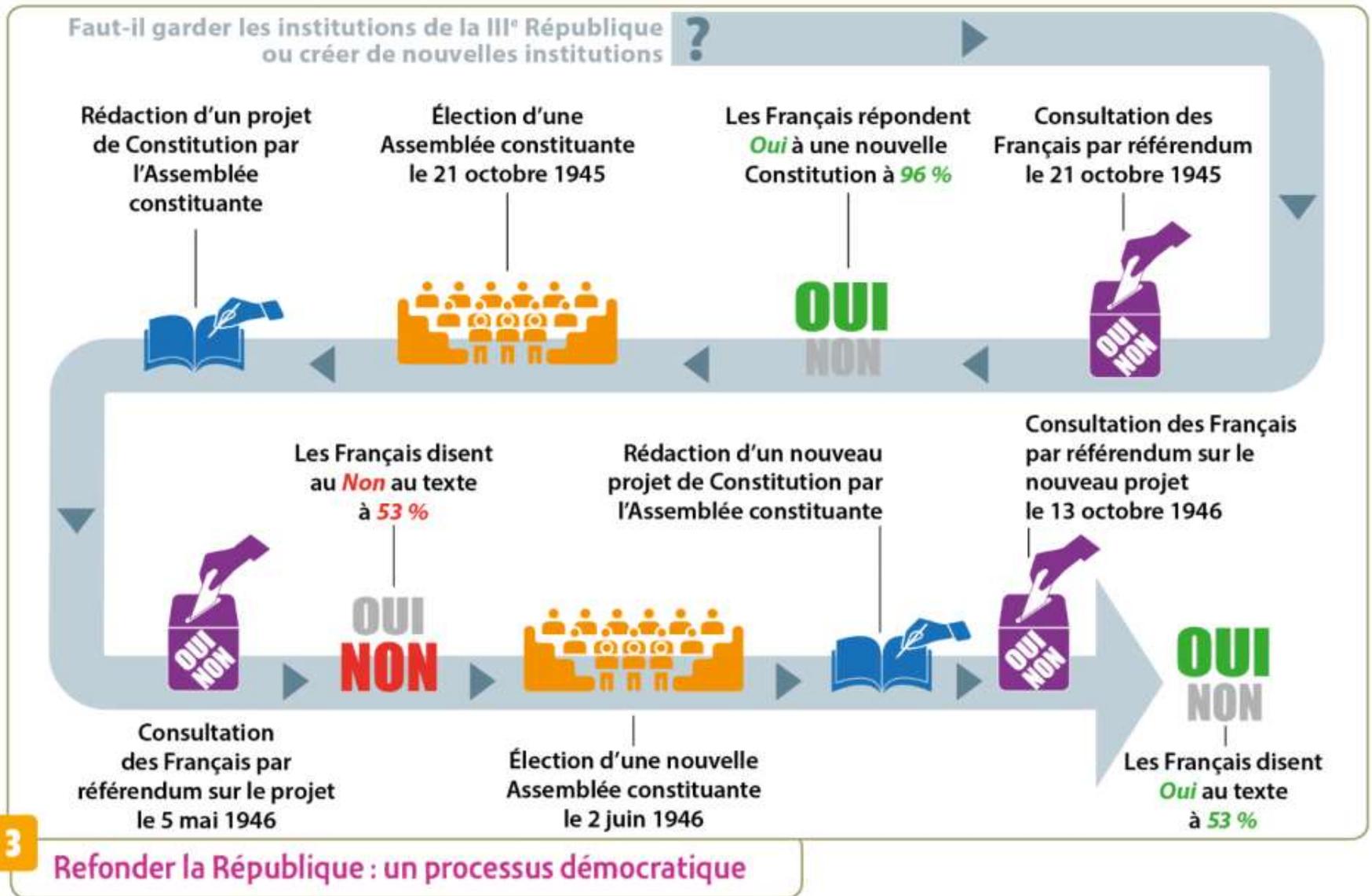
5

Le procès de Philippe Pétain

Photographie de Philippe Pétain devant la Haute Cour de justice de Paris, juillet-août 1945.

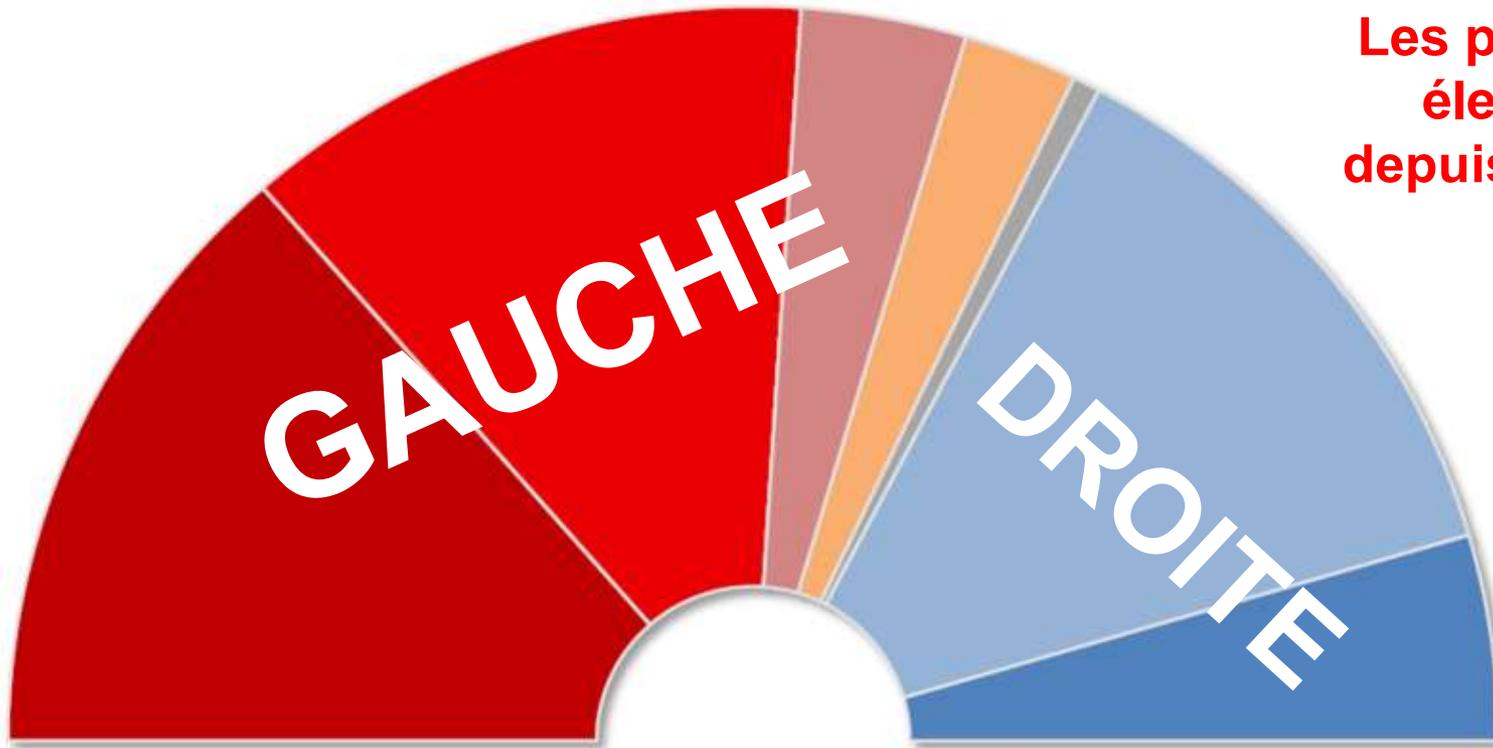
Le maréchal Pétain est jugé pour son rôle dans la collaboration avec l'Allemagne. Condamné à mort, il voit sa peine commuée en emprisonnement à vie par le général de Gaulle.

Refonder démocratiquement la République



21 octobre 1945 : une Assemblée constituante est élue...

Les premières élections depuis... 1936 !



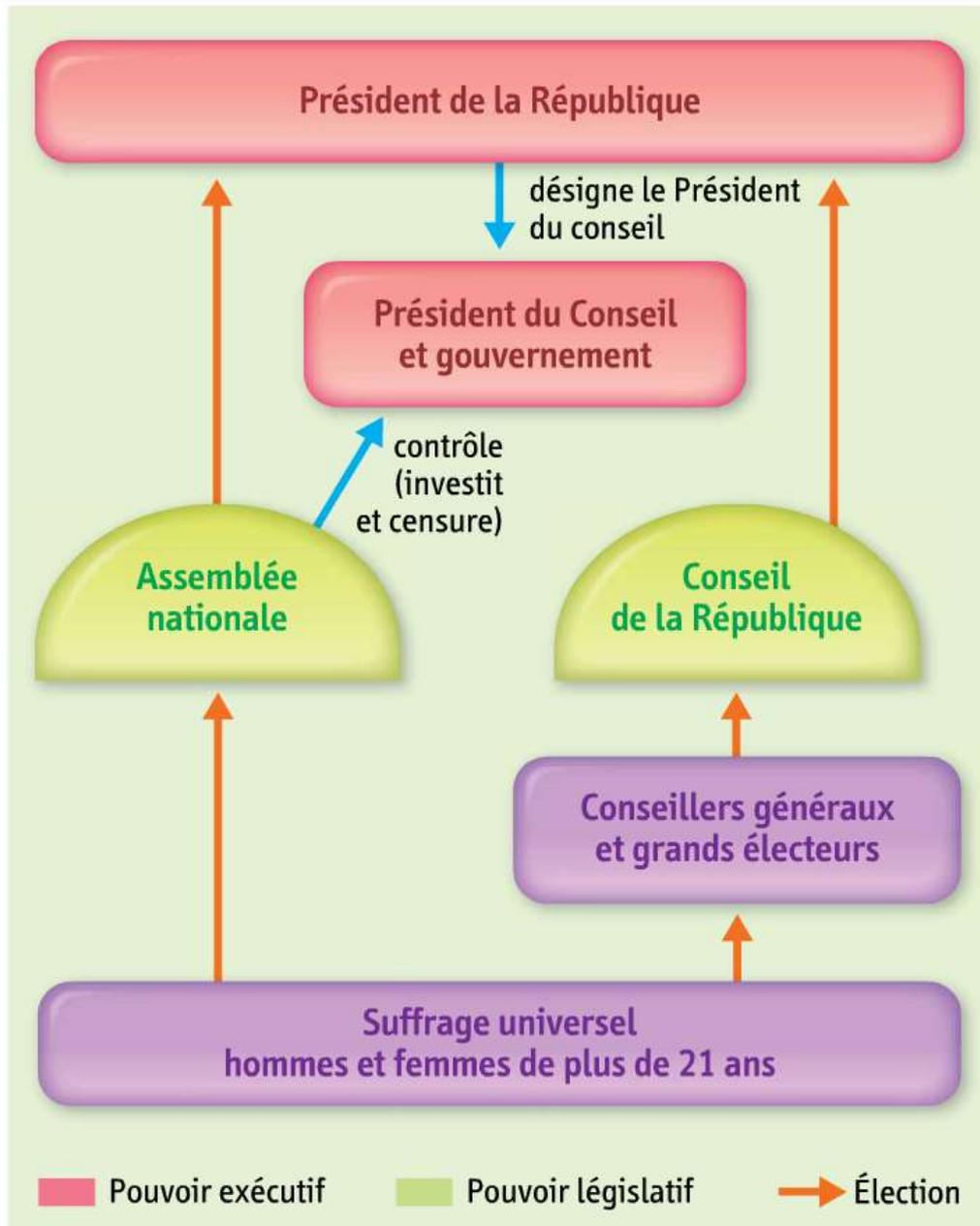
Assemblée nationale française

Elections du 21 octobre 1945

- Communiste & apparentés [159]
- Socialiste & apparentés [146]
- UDSR & apparentés [42]
- Radical et Radical-socialiste & apparentés [29]
- Non-inscrits [7]
- Mouvement républicain populaire [150]
- Droite [53]

305 députés sur 586 (52 % soit la majorité absolue)

La Constitution de la IV^{ème} République : un régime parlementaire

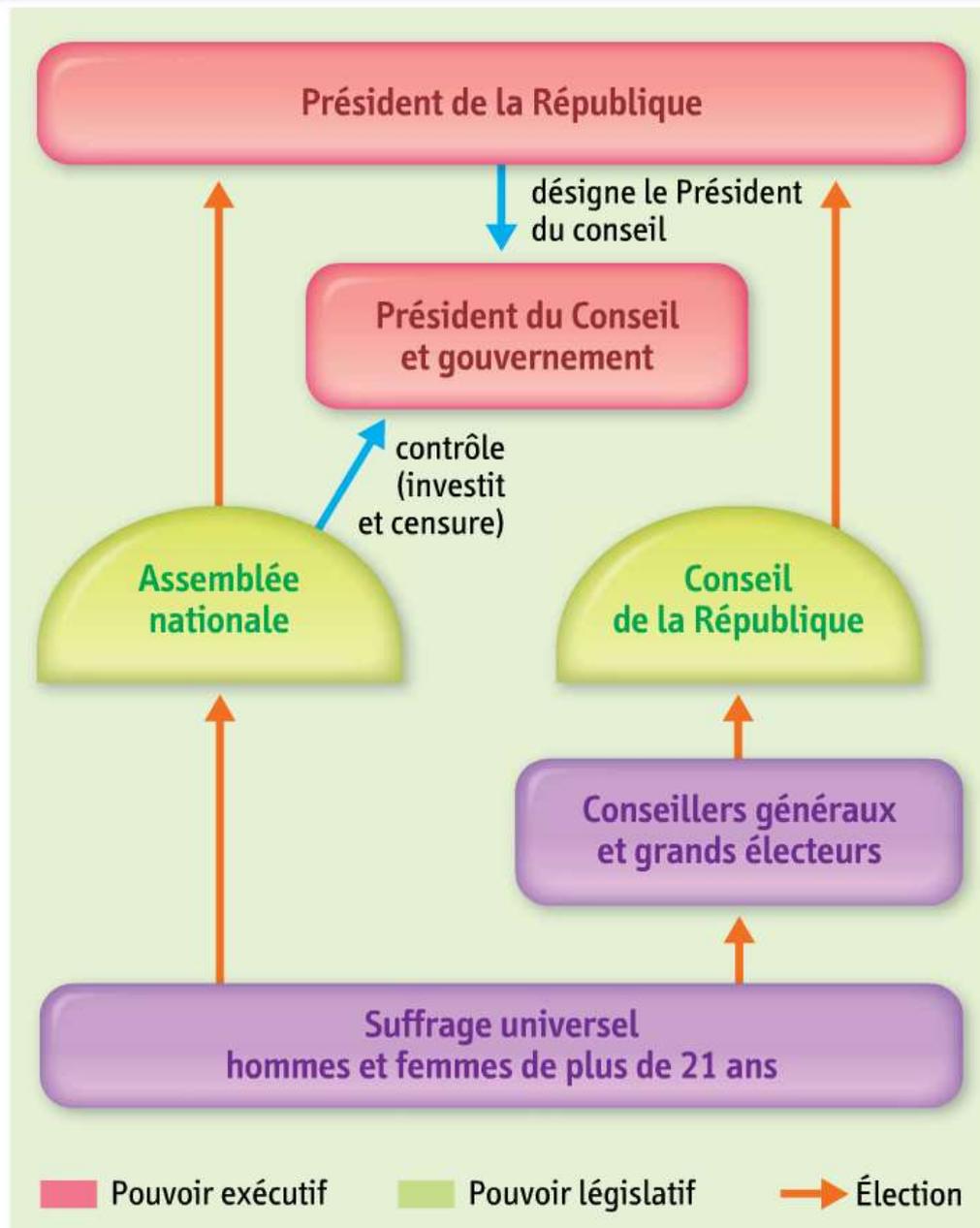


Quel pouvoir domine l'autre dans la IV^{ème} République ?

Réfléchir à une réponse puis voir la diapo suivante pour la réponse...

La Constitution de la IV^{ème} République
(octobre 1946)

La Constitution de la IV^{ème} République : un régime parlementaire



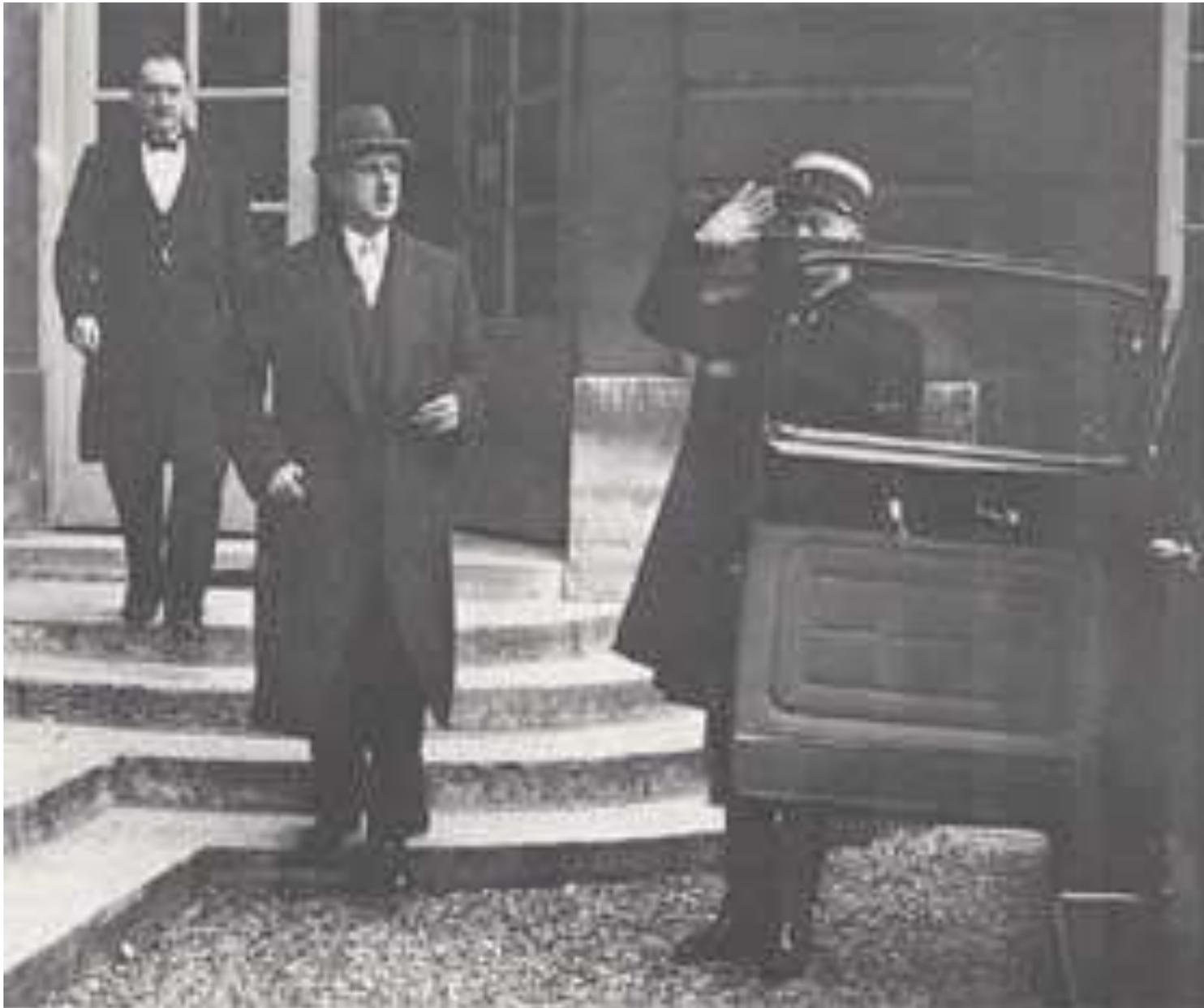
Quel pouvoir domine l'autre dans la IV^{ème} République ?

Le pouvoir législatif domine le pouvoir exécutif, avec un Parlement qui contrôle étroitement le gouvernement.

Au contraire, de Gaulle souhaite un exécutif fort, qui aurait la main sur le législatif, avec un président de la République avec des pouvoirs importants. Constatant que le projet de Constitution ne correspond pas à sa volonté, il démissionne du GPRF en janvier 1946.

La Constitution de la IV^{ème} République (octobre 1946)

de Gaulle refuse les orientations de l'Assemblée constituante



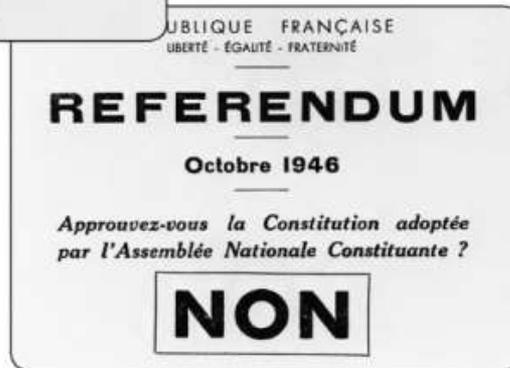
20 janvier
1946 : de
Gaulle quitte
l'hôtel de
Brienne
après avoir
annoncé sa
démission
du GPRF

Octobre 1946 : les institutions de la IV^e République sont adoptées.



Octobre 1946 : référendum sur les institutions de la IV^e République

<https://www.youtube.com/watch?v=xz6YXXyxK8M>



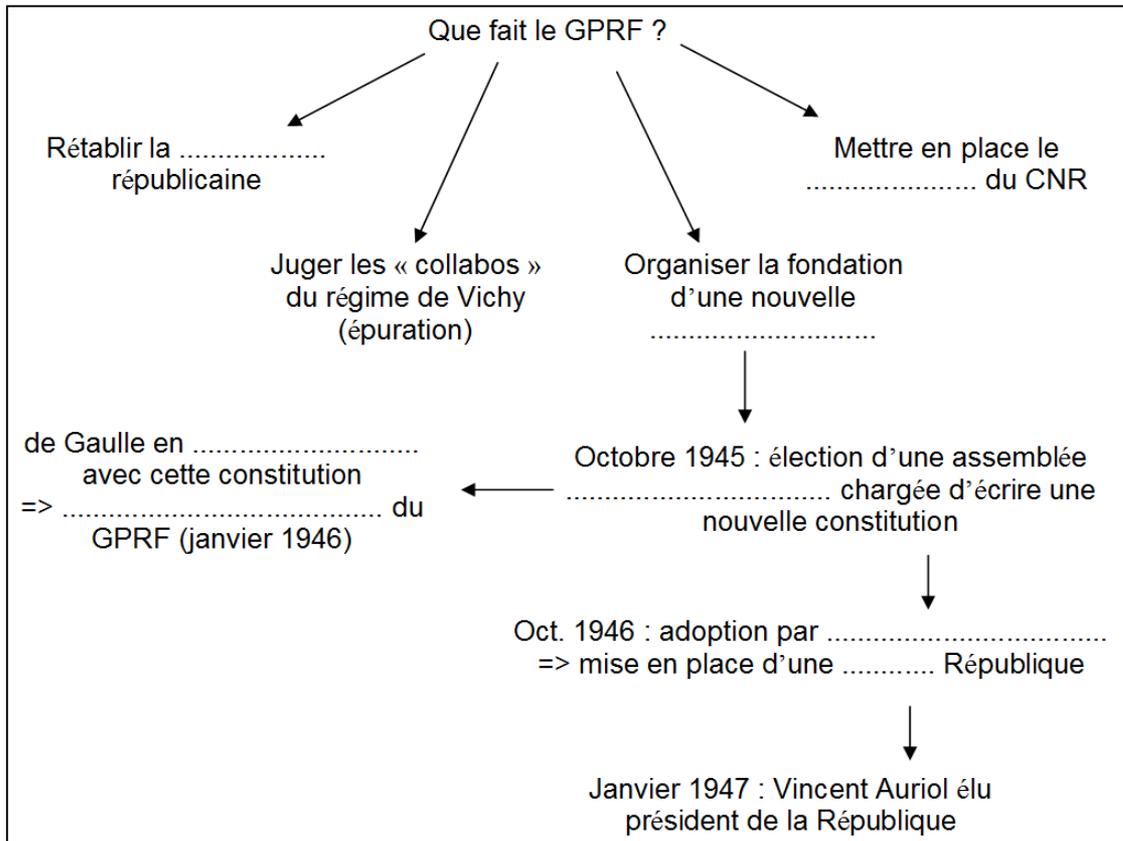
L'abstention atteint 32,38 % des électeurs inscrits.

2

Une nouvelle Constitution issue d'un processus démocratique

À gauche, les bulletins de vote lors du référendum d'octobre 1946.

Compléter le schéma en plaçant les mots suivants.



démissionne

république

référendum

IV^e

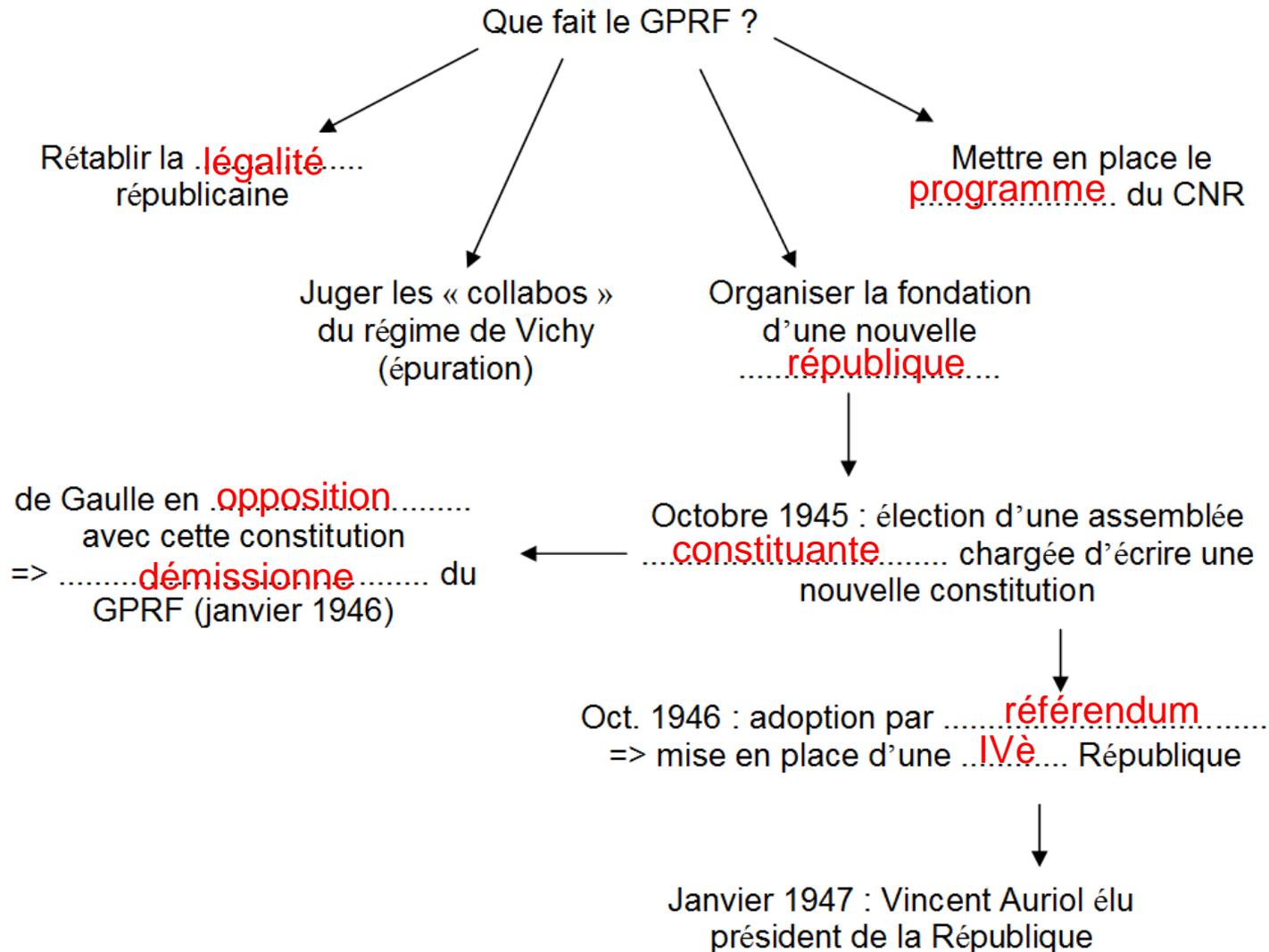
opposition

programme

légalité

constituante

Correction



A écrire et à souligner

Refonder la République (1944-1947)

I. Vers la IV^e République

Août 1944 : mise en place du GPRF dirigé par de Gaulle, et qui représente la France résistante



II. Instaurer une République plus démocratique et sociale

1. Une réforme fondamentale : le droit de vote des femmes

II. Instaurer une République plus démocratique et sociale

1. Une réforme fondamentale : le droit de vote des femmes

M International

INTERNATIONAL

Chroniques de la présidence Trump

Brexit

Etat islamique

Europe

Proche-C

En Arabie saoudite, les femmes aux urnes mais sans illusions

Une première candidate a été élue samedi lors des municipales, a annoncé dimanche un responsable électoral à l'agence officielle. Les Saoudiennes, qui votaient samedi pour la première fois dans l'histoire du royaume, réclament la levée du système de tutelle qui entrave leur liberté.

Le Monde | 12.12.2015 à 21h37 • Mis à jour le 13.12.2015 à 11h31 |

Par Benjamin Barthe (Riyad, envoyé spécial)

Le droit de vote pour les femmes : un combat dans certains pays encore aujourd'hui...



lemonde.fr,
12 décembre
2015

Une réforme fondamentale : le droit de vote des femmes

M International

INTERNATIONAL Chroniques de la présidence Trump Brexit Etat isl

En Arabie saoudite, les femmes votent mais sans illusions

Une première candidate a été élue samedi lors des municipales. Dimanche un responsable électoral à l'agence officielle a annoncé que les femmes qui votaient samedi pour la première fois dans l'histoire du pays réclament la levée du système de tutelle qui entrave le

Le Monde | 12.12.2015 à 21h37 • Mis à jour le 13.12.2015 à 11h37

Par Benjamin Barthe (Riyad, envoyé spécial)



lemonde.fr,
12 décembre
2015

Place de la République,
Paris, 29 octobre 2017

**En France,
d'autres
combats pour
les femmes...**



Une réforme fondamentale : le droit de vote des femmes

**Ordonnance
du 21 avril
1944
signée par
le général
de Gaulle**



**29 avril 1945 : les
femmes votent
pour la première
fois en France**

Les femmes, des citoyennes à part entière

Consignes : Noter sur le cahier sous forme de prise de notes (pas de phrases) les idées importantes données dans ces extraits vidéo en répondant aux questions suivantes : **Pourquoi les femmes obtiennent le droit de vote en 1944 ? En quoi cette réforme fait évoluer la place des femmes dans la société française ?**



Témoignages
de femmes
(2014)

<https://www.youtube.com/watch?v=NZgzXXwWrSw>



Etienne Clazure



Françoise Rogier



Odette Roux

Quelques notes prises, à ajouter ou à compléter sur le cahier...

Injustice de l'absence du droit de vote pour les femmes car travaillent autant que les hommes, ont participé à la résistance donc droit de vote = reconnaissance aux femmes

Pas les mêmes droits pour les filles que pour les garçons (ex.: grimper aux arbres), pas le droit d'ouvrir un compte en banque ou de travailler sans l'autorisation du mari

Société française dominée par les hommes : droit de vote introduit une véritable égalité, et donne des droits politiques aux femmes, et leur permet aussi d'être élues

Femme politique : difficile dans un domaine réservé jusque là aux hommes

Odette Roux : une des 1ères femmes élue maire

Aujourd'hui encore : sexisme en politique important, comme si le rôle de la femme était de rester à la maison et de ne pas être capable de diriger

A écrire et à souligner



2. Une république sociale : le programme du CNR

A coller



Extraits du programme du Conseil National de la Résistance (15 mars 1944)

"Les représentants des organisations de la Résistance, des syndicats et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR, le 15 mars 1944, ont décidé de s'unir sur le programme suivant :

II. Mesures à appliquer dès la libération du territoire

Assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

Promouvoir les réformes indispensables :

a) **Sur le plan économique :**

- Instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, avec une organisation au service de l'intérêt général
- Retour à la nation¹ des grands moyens de production, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques
- Droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie

b) **Sur le plan social :**

- Droit au travail et droit au repos
- Rajustement important des salaires et garantie d'un niveau de salaire qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine
- Plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat
- Sécurité de l'emploi, réglementation des conditions d'embauche et de licenciement, rétablissement des délégués d'atelier
- Retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours
- La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du Comité Français de Libération Nationale et de son président, le général de Gaulle ! En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que vive la France !

Le Conseil National de la Résistance"

QUESTIONS

1. Compléter la légende ci-dessous, en coloriant au crayon de couleur (vert pour le 1er élément, bleu pour le 2è, rouge pour le 3è) les éléments du texte correspondant aux trois thèmes ci-dessous.

<input type="checkbox"/> Volonté de rétablir la démocratie et les valeurs de la république	<input type="checkbox"/> Volonté d'élargir la démocratie au domaine économique	<input type="checkbox"/> De nouveaux droits sociaux obtenus pour les citoyens
--	--	---

2. Pourquoi les grandes libertés démocratiques sont-elles réaffirmées ?

3. Citer un extrait du texte montrant que :

- **l'Etat est l'acteur principal de l'économie** :
- **le partage des richesses est au coeur du programme** :
- **chacun-e doit avoir ses chances pour progresser dans la société** :

Entourer la bonne réponse : Est-ce un programme marqué... à gauche ? ... au centre ? ... à droite ?

Une république sociale : le programme du CNR

Extraits du programme du Conseil National de la Résistance (15 mars 1944)

"Les représentants des organisations de la Résistance, des syndicats et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR, le 15 mars 1944, ont décidé de s'unir sur le programme suivant :

II. Mesures à appliquer dès la libération du territoire

Assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

Promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

- Instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, avec une organisation au service de l'intérêt général
- Retour à la nation¹ des grands moyens de production, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques
- Droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie

¹ retour à la nation = nationalisation. L'Etat reprend le contrôle des grands moyens de production.

b) Sur le plan social :

- Droit au travail et droit au repos
- Rajustement important des salaires et garantie d'un niveau de salaire qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine
- Plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat
- Sécurité de l'emploi, réglementation des conditions d'embauche et de licenciement, rétablissement des délégués d'atelier
- Retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours
- La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du Comité Français de Libération Nationale et de son président, le général de Gaulle ! En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que vive la France !

Le Conseil National de la Résistance"

QUESTIONS

1. Compléter la légende ci-dessous, en coloriant au crayon de couleur (vert pour le 1er élément, bleu pour le 2è, rouge pour le 3è) les éléments du texte correspondant aux trois thèmes ci-dessous.

- Volonté de rétablir la démocratie et les valeurs de la république Volonté d'élargir la démocratie au domaine économique De nouveaux droits sociaux obtenus pour les citoyens

2. Pourquoi les grandes libertés démocratiques sont-elles réaffirmées ?

3. Citer un extrait du texte montrant que :

- l'Etat est l'acteur principal de l'économie :

- le partage des richesses est au coeur du programme :

- chacun-e doit avoir ses chances pour progresser dans la société :

Entourer la bonne réponse : Est-ce un programme marqué... .. à gauche ? ... au centre ? ... à droite ?

Extraits du programme du Conseil National de la Résistance (15 mars 1944)

"Les représentants des organisations de la Résistance, des syndicats et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR, le 15 mars 1944, ont décidé de s'unir sur le programme suivant :

II. Mesures à appliquer dès la libération du territoire

Assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

Promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

- Instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, avec une organisation au service de l'intérêt général
- Retour à la nation¹ des grands moyens de production, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques
- Droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie

¹ retour à la nation = nationalisation. L'Etat reprend le contrôle des grands moyens de production.

b) Sur le plan social :

- Droit au travail et droit au repos
- Rajustement important des salaires et garantie d'un niveau de salaire qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine
- Plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat
- Sécurité de l'emploi, réglementation des conditions d'embauche et de licenciement, rétablissement des délégués d'atelier
- Retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours
- La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du Comité Français de Libération Nationale et de son président, le général de Gaulle ! En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que vive la France !

Le Conseil National de la Résistance"

Consignes : Lire l'extrait du programme du CNR et visionner la vidéo...



Le programme du CNR

<https://www.youtube.com/watch?v=SFBQTBdJLek>

Une république sociale : le programme du CNR

Extraits du programme du Conseil National de la Résistance (15 mars 1944)

"Les représentants des organisations de la Résistance, des s du CNR, le 15 mars 1944, ont décidé de s'unir sur le progra

II. Mesures à appliquer dès la libération du territoire

Assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

Promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

- Instauration d'une véritable démocratie économique et so
- Retour à la nation¹ des grands moyens de production, de d'assurance et des grandes banques
- Droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions qualifications nécessaires, et la participation des travailleur

¹ retour à la nation = nationalité

b) Sur le plan social :

- Droit au travail et droit au repos
- Rajustement important des salaires et garantie d'un nive sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement hur
- Plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous le incapables de se les procurer par le travail, avec gestion app
- Sécurité de l'emploi, réglementation des conditions d'emb
- Retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignem
- La possibilité effective pour tous les enfants français d développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises po de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du Comité Français de Résistance Nationale et de son président, le général de Gaulle ! En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que vive la France !

Le Conseil National de la Résistance"

QUESTIONS

1. Compléter la légende ci-dessous, en coloriant au crayon de couleur (vert pour le 1er élément, bleu pour le 2è, rouge pour le 3è) les éléments du texte correspondant aux trois thèmes ci-dessous.

- Volonté de rétablir la démocratie et les valeurs de la république Volonté d'élargir la démocratie au domaine économique De nouveaux droits sociaux obtenus pour les citoyens

2. Pourquoi les grandes libertés démocratiques sont-elles réaffirmées ?

3. Citer un extrait du texte montrant que :

- l'Etat est l'acteur principal de l'économie :

- le partage des richesses est au coeur du programme :

- chacun-e doit avoir ses chances pour progresser dans la société :

Entourer la bonne réponse : Est-ce un programme marqué... .. à gauche ? ... au centre ? ... à droite ?

QUESTIONS

1. Compléter la légende ci-dessous, en coloriant au crayon de couleur (vert pour le 1er élément, bleu pour le 2è, rouge pour le 3è) les éléments du texte correspondant aux trois thèmes ci-dessous.

- Volonté de rétablir la démocratie et les valeurs de la république Volonté d'élargir la démocratie au domaine économique De nouveaux droits sociaux obtenus pour les citoyens

2. Pourquoi les grandes libertés démocratiques sont-elles réaffirmées ?

3. Citer un extrait du texte montrant que :

- l'Etat est l'acteur principal de l'économie :

- le partage des richesses est au coeur du programme :

- chacun-e doit avoir ses chances pour progresser dans la société :

Entourer la bonne réponse : Est-ce un programme marqué... .. à gauche ? ... au centre ? ... à droite ?

... puis répondre aux questions suivantes sur la feuille. Attention, on travaille aux crayons de couleur pour la question 1.

Extraits du programme du Conseil National de la Résistance (15 mars 1944)

"Les représentants des organisations de la Résistance, des syndicats et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR, le 15 mars 1944, ont décidé de s'unir sur le programme suivant :

II. Mesures à appliquer dès la libération du territoire

Assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

Promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

- Instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, avec une organisation au service de l'intérêt général
- Retour à la nation¹ des grands moyens de production, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques
- Droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie

b) Sur le plan social :

¹ retour à la nation = nationalisation. L'Etat reprend le contrôle des grands moyens de production.

- Droit au travail et droit au repos
- Rajustement important des salaires et garantie d'un niveau de salaire qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine
- Plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat
- Sécurité de l'emploi, réglementation des conditions d'embauche et de licenciement, rétablissement des délégués d'atelier
- Retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours
- La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du Comité Français de Libération Nationale et de son président, le général de Gaulle ! En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que vive la France !

Le Conseil National de la Résistance"

Volonté de rétablir la démocratie et les valeurs de la république

Volonté d'élargir la démocratie au domaine économique

De nouveaux droits sociaux obtenus pour les citoyens

Correction

Correction

2. Pourquoi les grandes libertés démocratiques sont-elles réaffirmées ? **Les grandes libertés démocratiques sont réaffirmées car elles ont été piétinées de 1940 à 1944.**

3. Citer un extrait du texte montrant que :

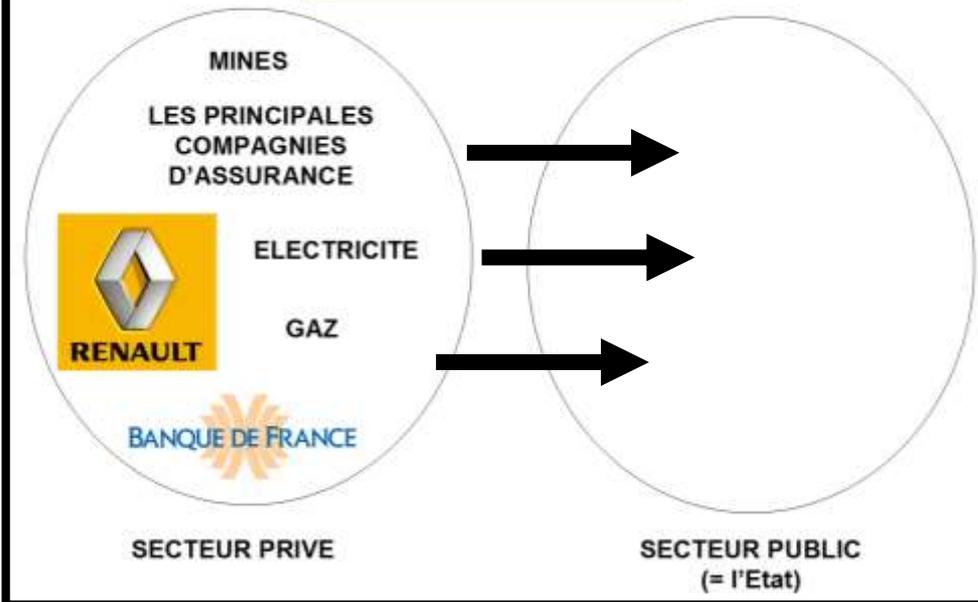
- **l'Etat est l'acteur principal de l'économie** : **« retour à la nation des grands moyens de production »**

- **le partage des richesses est au coeur du programme** : **« Sécurité sociale », « retraite », « rajustement important des salaires. »**

- **chacun-e doit avoir ses chances pour progresser dans la société** : **« droit d'accès aux fonctions de direction » dans l'entreprise pour les ouvriers**

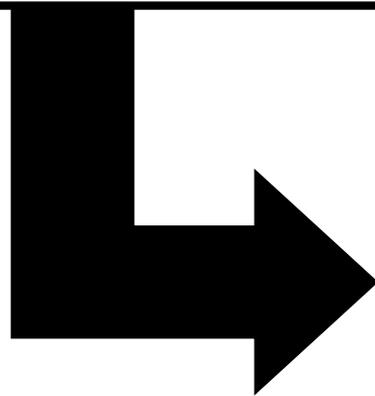
Entourer la bonne réponse : Est-ce un programme marqué... **... à gauche ?** .. au centre ? ... à droite ?

Les nationalisations de 1944-45

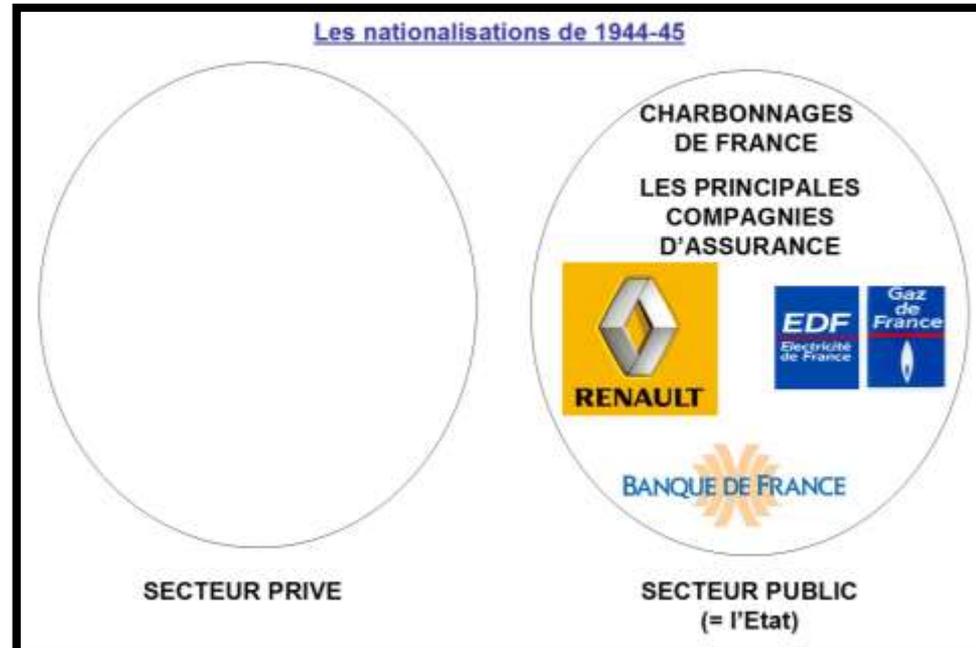


Une nationalisation est la prise de contrôle par l'Etat d'une entreprise ou d'un secteur qui était géré jusque là par le privé.

En nationalisant les grands secteurs de l'économie française en 1945, l'Etat redevient maître de l'économie française.



Les nationalisations de 1944-45

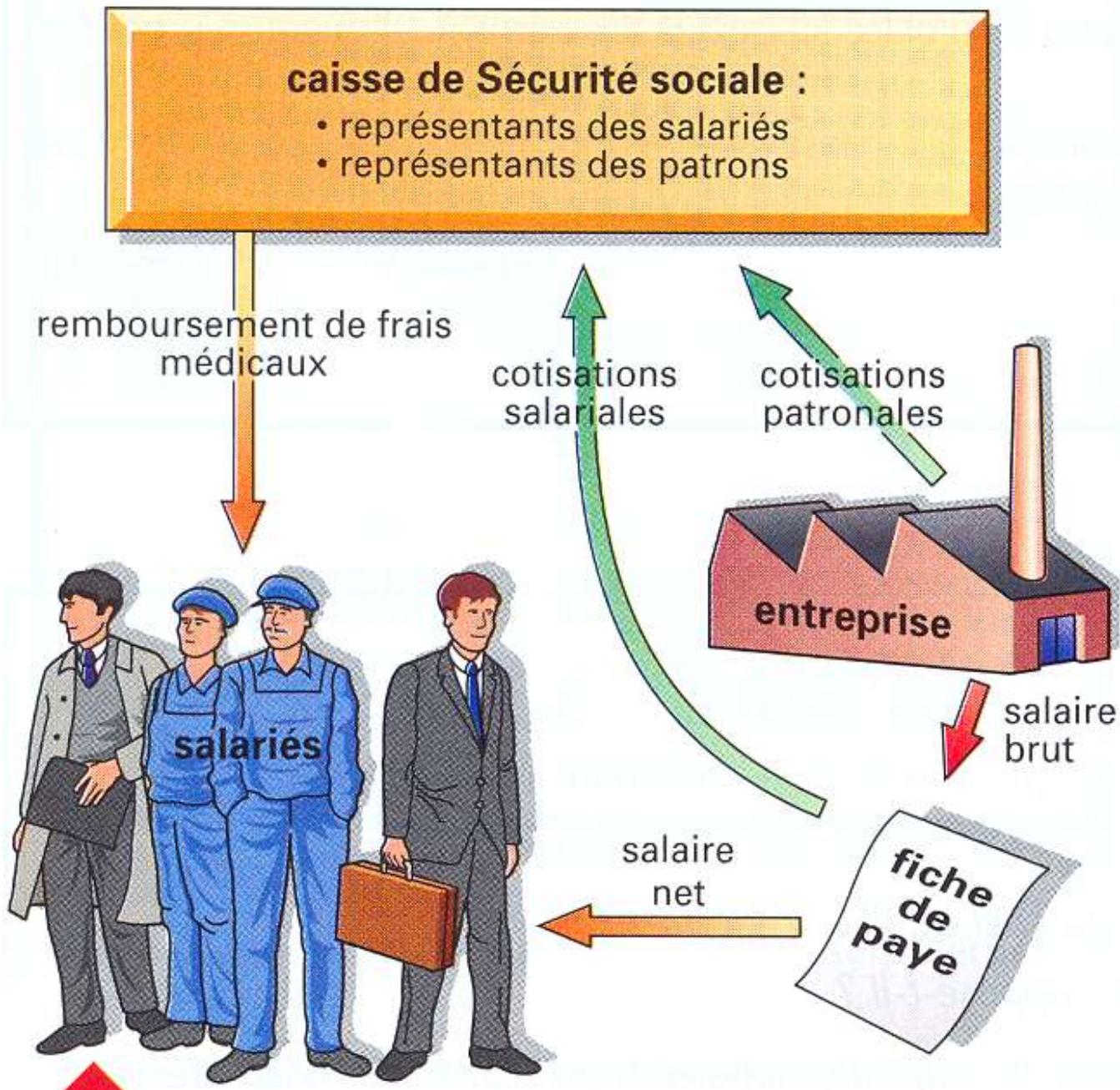


La création de la Sécurité sociale (octobre 1945)



Le 70ème
anniversaire
de la Sécurité
sociale (2014)

<https://www.youtube.com/watch?v=pQbROm0i1ts>



Le fonctionnement
de la sécurité
sociale

2. Une république sociale : le programme du CNR



**Schéma à recopier
(voir diapo suivante)**

Extraits du programme du Conseil National de la Résistance (15 mars 1944)

"Les représentants des organisations de la Résistance, des syndicats et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR, le 15 mars 1944, ont décidé de s'unir sur le programme suivant :

II. Mesures à appliquer dès la libération du territoire

Assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

Promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

- Instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, avec une organisation au service de l'intérêt général
- Retour à la nation¹ des grands moyens de production, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques
- Droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie

b) Sur le plan social :

- Droit au travail et droit au repos
- Rajustement important des salaires et garantie d'un niveau de salaire qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine
- Plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat
- Sécurité de l'emploi, réglementation des conditions d'embauche et de licenciement, rétablissement des délégués d'atelier
- Retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours
- La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du Comité Français de Libération Nationale et de son président, le général de Gaulle ! En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que vive la France !

Le Conseil National de la Résistance"

QUESTIONS

1. Compléter la légende ci-dessous, en coloriant au crayon de couleur (vert pour le 1er élément, bleu pour le 2^e, rouge pour le 3^e) les éléments du texte correspondant aux trois thèmes ci-dessous.

- Volonté de rétablir la démocratie et les valeurs de la république Volonté d'élargir la démocratie au domaine économique De nouveaux droits sociaux obtenus pour les citoyens

2. Pourquoi les grandes libertés démocratiques sont-elles réaffirmées ?

3. Citer un extrait du texte montrant que :

- l'Etat est l'acteur principal de l'économie :

- le partage des richesses est au coeur du programme :

- chacun-e doit avoir ses chances pour progresser dans la société :

Entourer la bonne réponse : Est-ce un programme marqué... à gauche ? ... au centre ? ... à droite ?

Les grandes réformes du programme du CNR

```
graph TD; A[Les grandes réformes du programme du CNR] --> B[création de la Sécurité sociale]; A --> C[reconstitution des syndicats]; A --> D[hausse des salaires]; A --> E[droit de vote des femmes (avril 1944)]; A --> F[rétablissement des libertés et du suffrage universel];
```

création de la Sécurité sociale

reconstitution des syndicats

hausse des salaires

droit de vote des femmes (avril 1944)

rétablissement des libertés et du suffrage universel